

Séminaire Entrepreneurs

Villes et Territoires

*organisé avec le soutien de l'Institut CDC
pour la recherche, de la Caisse des dépôts et
consignations et du ministère de l'Industrie
et grâce aux parrains de l'École de Paris*

Accenture
Air Liquide¹
Algoé²
ANRT
Arcelor
Cabinet Regimbeau¹
Caisse des Dépôts et Consignations
Caisse Nationale des Caisses d'Épargne
et de Prévoyance
CEA
Centre de recherche en gestion
de l'École polytechnique
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Paris
CNRS
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts Comptables
Danone
Deloitte & Touche
École des mines de Paris
EDF
Entreprise & Personnel
Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme
France Télécom
IBM
IDRH
Lafarge
La Poste
Ministère de l'Industrie,
direction générale des Entreprises
PSA Peugeot Citroën
Reims Management School
Renault
Royal Canin
Saint-Gobain
Schneider Electric Industrie
Thales
Total
Unilog
Ylios

¹ pour le séminaire
Ressources Technologiques et Innovation
² pour le séminaire Vie des Affaires

(liste au 1^{er} juillet 2005)

POUR UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT FONDÉE SUR LE GÉNIE LOCAL

par

Mireille LACOMBE

Ancienne conseillère régionale d'Auvergne
Conseillère générale de Clermont-Ferrand Est

Séance du 6 avril 2005

Compte rendu rédigé par Cédric Vilatte

En bref

Mireille Lacombe, économiste de formation et fille d'élus locaux, s'est investie très tôt dans la politique et le développement local. Elle a créé plusieurs festivals : Rencontres cinéma et monde rural en 1979 dans le Cantal et le Festival international de théâtre de rue d'Aurillac en 1984. Éluë au conseil régional d'Auvergne, elle s'était opposée à la vision du développement local du président Giscard d'Estaing, bien que convaincue de l'intérêt du projet Vulcania visant à faire connaître la région Auvergne et ses volcans. Elle explique sa conception du développement local et la place qu'y occupent les événements culturels, qui ne représentent un levier efficace que lorsqu'ils sont portés par un projet politique fort de dimension locale.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse
des comptes rendus ; les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs.
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

EXPOSÉ de Mireille LACOMBE

Je suis une élue rurale. Enfant, je suivais mon père lors de ses campagnes électorales. C'est lui qui m'a donné le goût de la politique. Cela m'a permis d'être confrontée très tôt à la réalité d'un monde difficile, celui des hommes élus. Dans cet univers essentiellement masculin, le parrainage de mon père m'a été très utile.

Après avoir effectué des études d'économie, je suis allée à Aurillac pour mieux appréhender les rapports de forces syndicaux et politiques. C'est une ville moyenne dans laquelle je suis rapidement devenue adjointe au maire : lorsqu'il est venu me demander de me présenter sur sa liste en tant que conseillère municipale, j'ai refusé. Je voulais être adjointe tout de suite et il a fallu que je prouve ma ténacité. Lorsqu'une femme arrive dans une mairie, on pense qu'elle va perturber les décisions qui s'y prennent ou en tout cas le jeu qui s'y mène. On s'en méfie.

J'ai donc fait mes classes dans le Cantal, en tant qu'adjointe au maire d'Aurillac puis j'ai été conseillère municipale dans la commune de mon père, et peu après, je suis devenue conseillère régionale d'Auvergne pour le Cantal. Par la suite j'ai été conseillère générale d'un canton urbain, celui de Clermont-Ferrand Est, qui représente la moitié du territoire de la ville. Finalement, mes activités m'ont amenée à devenir membre du Comité des régions d'Union européenne qui représente les collectivités auprès des institutions européennes. En outre, j'ai été responsable de nombreuses associations et participé à la création d'un certain nombre d'évènements comme le Festival du théâtre de rue d'Aurillac.

Naissance du développement local

Il y a vingt ans, le développement local n'était pas encore constitué en tant que tel, mais il apportait un éclairage sur chacune des disciplines qui ont été les maillons du processus de la décentralisation : les sciences de la vie et de la terre, l'histoire des populations et de leurs identités culturelles, la géographie des pays et des paysages, les études démographiques en zones rurales. Elles ont, après les lois de 1982 initiant la décentralisation, soulevé les questions de l'intercommunalité et de l'éducation à l'environnement pour un développement durable dont on parle beaucoup aujourd'hui. Le développement local devait pénétrer les foyers et éveiller les consciences, lutter contre la désertification dans le monde rural et la marginalisation dans le monde urbain. C'est en tout cas ma conception du développement local. Mais éveiller la conscience de l'agriculteur pour qu'il s'adapte à une nouvelle société ou celle du citoyen pour qu'il n'oublie pas ses racines et ses origines, n'est pas chose facile. Pendant mon premier mandat, en tant qu'élue d'une ville moyenne située dans un département rural, j'ai été amenée à travailler dans l'urgence et tout d'abord à lutter contre les disparités socioéconomiques et spatiales. Pour cela, il fallait inventer, me semble-t-il, un nouveau modèle de développement local, en créant notamment des lieux de vie et des emplois.

À l'époque, dans les années 1980, nous assistions d'une part à une implosion urbaine et d'autre part à une explosion rurale dont il fallait réussir à comprendre les mécanismes. Je faisais partie d'un des groupes de recherche et de prospective (GREP) qui se constituaient alors, et dans lesquels nous nous nourrissions des livres de F. Partant qui annonçait la fin du développement, ou encore de Ziegler sur les abus de la société du capital ; je me souviens d'avoir rencontré Bourdieu, Rosanvallon ou Morin, pour essayer de comprendre ces phénomènes d'exclusion du monde économique et social. Nous avions le sentiment qu'à cette nouvelle situation devaient répondre de nouvelles pratiques. Progressivement, les nouveaux élus des villes ont compris que le problème se situait dans la gestion du territoire, mais aussi dans celle de l'appareil scolaire et que cela était lié au chômage et à la situation des jeunes. J'ai rapidement été conquise par le développement local. Et d'ailleurs, avec le recul, je me rends compte que j'avais l'illusion de croire que les migrations rurales des années 1960 étaient terminées et que le malaise des grands ensembles s'était éloigné.

Le départ des jeunes, qui ne voulaient plus hériter de la ferme, a favorisé la surproduction dans certains secteurs alors qu'il fallait sans doute déjà diversifier l'agriculture, les activités et les populations notamment, pour garder un maillage territorial équilibré. J'ai vécu cela sans le comprendre, confrontée à de fortes contradictions, comme tous ceux de ma génération, ne sachant que choisir entre les approches traditionnelles qui ne marchaient plus et les approches prospectives qui n'étaient pas encore éprouvées.

Le levier culturel

Je me souviens avec beaucoup de précision de la création, de l'évolution et de la fermeture du Festival cinéma et monde rural dans le Cantal, ou encore la Scène nationale d'Aurillac, qui devaient constituer la plate-forme de développement culturel de la région. Mais le festival du cinéma s'est arrêté brutalement parce qu'il nous fallait un cofinancement régional qui ne nous a pas été accordé. Bien que nos relations aient été relativement courtoises, le président de région, Valéry Giscard d'Estaing, ne voulait pas me faciliter la tâche. Je n'arrivais pas non plus à obtenir des financements de mon maire. Ma majorité ne m'a donc pas suivie, et je dois avouer qu'en 1993 mon mandat s'est un peu délité. Je suis partie, en conflit avec le maire d'Aurillac, parce qu'il n'a pas soutenu le développement culturel tel que je l'avais construit depuis les années 1980 jusqu'en 1993, alors que c'est ce qui nous a permis d'être élus à l'époque : je concevais ce développement culturel dans la complémentarité des deux festivals mais le maire a voulu faire un choix entre les deux et ne financer que le Festival de théâtre de rue. J'ai donc démissionné de la présidence du festival et j'ai quitté mon mandat. Je suis passée de l'idéalisme au réalisme, sans doute au détriment de ceux qui croyaient en ces projets et s'étaient fortement investis ; je pense notamment aux professionnels et aux techniciens. C'est un choc personnel qu'il m'a fallu assumer et dépasser pour croire à nouveau à un projet partenarial. J'ai quitté Aurillac pour Clermont-Ferrand où se trouvait ma famille et où j'ai été élue avec des perspectives plus urbaines, puisque le monde rural ne suivait pas.

Une politique locale de développement

À Clermont, la situation était difficile également. Lorsque Michelin a voulu licencier quatorze mille personnes, il a fallu réagir vite et le développement local, assorti d'une volonté politique forte, nous a permis de le faire. Le défi était grand. D'abord cela représentait beaucoup d'emplois à créer en peu de temps et ensuite, pour arriver à fabriquer de nouvelles zones d'activité, il fallait encore parlementer avec Michelin parce qu'une grande partie de l'espace au sol lui appartenait. La négociation a eu lieu et les zones d'activité sont nées sur mon canton. Elles se portent très bien et nous avons réussi à compenser les quatorze mille emplois perdus.

La période critique est passée. Aujourd'hui, la coopération intercommunale s'accélère. Elle devrait faire des avancées significatives sur les sujets sensibles que l'on doit gérer en priorité, tels que le traitement des ordures ménagères ou la création de bassins d'orages pour prévenir les inondations des zones d'habitation et des zones industrielles dont je vous parle. Il s'agit aussi d'offrir une panoplie moderne de services aux nouveaux habitants de Clermont. Nous avons décidé de créer un tramway et des réseaux câblés, de moderniser et recoudre une ville industrielle faite de quartiers éclatés.

La politique de la ville propose de nouvelles modalités de lien social en privilégiant notamment la pratique sportive et l'animation culturelle, mais aussi en développant des animations de quartier et des actions de communication en direction des populations fragiles. Et cela fonctionne bien puisque nous les avons fait passer de la phase d'insertion à la phase d'intégration en nous appuyant plus particulièrement sur les sociétés d'HLM : aujourd'hui, le partenariat public-privé commence à rentrer dans les esprits. Bien qu'il soit moins important qu'en Suède, au Danemark ou en Finlande, cet éveil des consciences est très encourageant.

Le partenariat public-privé : une économie mixte

Les lois sur la démocratie de proximité de 1982 et celles de 1995 relatives à la consultation du public et des associations en amont des décisions d'aménagement ont introduit en France la procédure du débat public. À Aurillac, nous avons été pionniers. Afin de lutter contre la récession économique et la désertification, nous avons mobilisé les habitants, les commerçants, les artisans, les entrepreneurs, les universitaires, les techniciens, les fonctionnaires, et les agents du développement, pour conduire des actions qui ont amené la Délégation interministérielle à la ville et au développement social et urbain (DIV), à soutenir notre projet. Parmi ces actions pour lutter contre l'appauvrissement de la région, il y a eu la création du bassin d'emplois à Aurillac, ou encore de Cantal Initiative, une plate-forme d'initiative locale qui a permis, en trois ans, la création de trois cents emplois, dont deux cent trente subsistent encore aujourd'hui, sans compter ceux qui sont nés depuis.

Cette plate-forme associait des entrepreneurs et des banquiers ; nous amenions des cofinancements pour lancer les premiers projets. Il s'agissait d'une aide financière mais aussi de conseils pour faciliter les démarches. Ensuite, le porteur de projet, s'il créait de l'activité et de la richesse, remboursait l'aide apportée au départ (quatre mille six cents euros environ) tandis que les conseils perduraient ; il reversait une cotisation à l'association. Ce dispositif s'est répandu avec succès, ce sont les plates-formes d'initiatives locales.

Le partenariat public-privé a permis l'ouverture des collectivités à la société civile. Il a montré la nécessité de légiférer et de mettre le développement local au centre des politiques publiques. C'est à ce prix que le développement local peut marcher.

Vulcania

Le projet de Valéry Giscard d'Estaing, Vulcania, qui voulait capitaliser l'image des volcans pour représenter l'Auvergne et dynamiser son potentiel touristique, aurait pu être une action régionale de portée européenne s'il s'était appuyé sur une politique de développement fondée sur le génie local ; mais il ne l'a pas fait. Il faut bien comprendre que ce n'est pas la personne que je critique, car c'est un homme d'envergure et c'était intéressant de débattre avec lui au conseil régional : en revanche, ses positions politiques n'étaient pas celles de l'Auvergne mais celles d'un homme en Auvergne. Sa démarche n'a jamais été le produit d'une offre territoriale complète et crédible de la part des acteurs. L'association des forces vives du territoire aurait pu donner une chance de réussite à Vulcania ; or ce n'est pas le cas aujourd'hui : on constate un déficit dont on peut dire qu'il est avant tout humain. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, on s'apercevait que la méthode pour faciliter le dialogue avait été tout à fait négligée et que les problèmes techniques, les risques écologiques, le coût et l'engagement des maires voisins sur ce projet devenaient de plus en plus problématiques. Valéry Giscard d'Estaing a sous-estimé la résistance au changement dans ses propres services et a suscité de la méfiance au sein de l'assemblée départementale et régionale, ainsi que chez les maires ruraux et urbains. Il n'a pas eu une attitude d'élus local porteur de projet, et malgré son audience nationale et européenne, il n'a pas obtenu la reconnaissance des Auvergnats.

Réussir la décentralisation nationale et européenne

Les difficultés que Valéry Giscard d'Estaing a rencontrées en Auvergne révèlent un problème plus large : comment concilier les ambitions européennes et les réalités locales ? Dans le processus de décentralisation de l'Union européenne, les collectivités n'ont pas pu remplir parfaitement leur rôle en raison des changements fréquents de personnels et d'attributions des pouvoirs ; dans certains cas, l'autorité locale change avec chaque nouveau gouvernement, dans d'autres, c'est une partie du personnel qui est renouvelée à chaque fois qu'un scrutin modifie la composition du conseil municipal et c'est très perturbateur pour le développement, qu'il soit local ou non. C'est pourquoi les collectivités, pour qu'elles puissent mener des actions efficaces à long terme, doivent opérer dans un cadre stable ; l'ancrage des responsabilités municipales dans la Constitution est un des éléments qui permettrait de

garantir cette stabilité. Il faudrait peut-être une approche plus large pour garantir cette durabilité en impliquant davantage ceux qui portent ces collectivités, c'est-à-dire les politiques mais aussi les fonctionnaires, car je crois que les fonctionnaires ne sont pas assez pris en compte dans leur métier. Ce métier de la fonction publique est mis à mal du fait d'une trop grande différence entre la vision du fonctionnaire d'État et celle du fonctionnaire territorial. Il est urgent d'en prendre conscience parce que le concept de développement durable doit s'adapter à des sociétés nouvelles qui vont impliquer nos enfants et non pas un futur lointain.

Il faut se dépêcher aussi de comprendre que la stratégie de Lisbonne est en train de se mettre en place, qui vise à faire de l'économie européenne, d'ici à 2010, l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde : on nous dit capables d'une croissance économique durable qui accompagnera une amélioration qualitative et quantitative de l'emploi, et d'une plus grande cohésion sociale dans le respect de l'environnement ; or cinq ans après, les résultats ne sont pas là, en tous cas ils ne sont pas à la hauteur des ambitions initiales. Les États membres engagent maintenant, dans le processus de décentralisation, une réflexion sur la réactivation de cette stratégie de Lisbonne. Et s'il est vrai qu'il est urgent d'en renforcer l'efficacité, il ne faut peut-être pas le faire dans n'importe quelles conditions, sinon le local n'y résistera pas. Il sera noyé dans une masse de développements qui se situeront à une autre échelle que la mienne, simple élue territoriale.

DÉBAT

Festivals et développement local

Un intervenant : *Vous avez parlé de politique mais pas beaucoup de génie local. J'aimerais avoir plus de détails à propos des deux festivals que vous avez créés : est-ce que le festival Rencontres cinéma et monde rural était pour vous une réponse à un problème local, était-il porté localement ?*

Mireille Lacombe : Il m'importe de bien différencier les deux initiatives que j'ai conduites. La première est née d'un amour de la terre, et je l'ai menée pour ceux qui soutenaient une politique du monde rural. Il y avait un véritable réseau de structures qui portait une revendication : que le territoire ne soit pas celui des paysans mais celui des habitants du monde rural. Cinéma et monde rural est le produit de cela. Au ministère de l'Agriculture, il existait un département ministériel comprenant une cinémathèque. Les seuls films qu'on y projetait portaient sur la production et montraient comment on allait être compétitifs avec les États-Unis, mais on n'y voyait jamais les paysans tels qu'ils sont dans le monde rural. Nous avons réussi à porter ce festival parce que des grands réalisateurs comme Georges Rouquier sont venus jusqu'à Aurillac. Cela a débuté lorsque je les ai croisés dans un couloir du ministère alors qu'ils venaient demander de l'argent pour financer leurs films sur les savoir-faire. Je leur ai dit que nous étions intéressés. Puis nous nous sommes aperçus qu'il existait dans la cinémathèque énormément de films parlant des ruraux, et que beaucoup de productions n'étaient pas financées. Je suis allée voir Jack Lang qui était le chargé de mission de François Mitterrand à la Culture, mais la gauche n'était pas au pouvoir. En 1979, Pierre Méhaignerie m'a reçue en personne et m'a demandé combien d'argent il nous fallait. Je ne le savais pas. Avec les professionnels de l'audiovisuel, nous avons formé une association dont je suis devenue présidente. Ils ont décidé de faire une sélection de films et de passer dans les campagnes pour voir si cela intéressait les gens. Nous avons projeté des documentaires et les réalisateurs étaient là pour présenter leur travail : des films sociologiques dans lesquels les ruraux se reconnaissaient. Lorsque nous avons fait le festival, au mois de novembre, nous avons envoyé un dossier de presse et il se trouve que *Charlie Hebdo* a titré en gros : « *Enfin, les paysans vont montrer leur cul !* » Je n'osais plus rentrer chez moi... Tout le monde l'a cité, y compris à la télévision, et je me retrouvais sur le devant de la scène. Les ministres sont venus. Nous avons eu sept mille personnes à Aurillac, grâce à *Charlie Hebdo* et aux porteurs du projet, les professionnels du cinéma.

Avec la réussite de ce festival, d'adjointe à l'économie, je suis devenue adjointe à la culture et un jour, au comptoir d'un café, j'ai trouvé un génie du théâtre de rue, Michel Crespin. Il n'était pas connu à l'époque. Il était venu me voir en me disant que nous avions un festival intéressant, représentant vraiment le monde rural, mais qu'il serait bon aussi de créer un festival du monde urbain, un festival de théâtre de rue. Il m'a présenté le travail qu'il réalisait à Marseille. Il avait choisi Aurillac parce qu'il y avait déjà un festival et son idée était d'en faire un lieu symbolique en jouant sur cette dualité rural-urbain qui caractérisait la ville. J'ai présenté ce projet au bureau municipal et le maire m'a mise en garde comme il l'avait fait auparavant : « *les Aurillacois se couchent avec le soleil et tu veux leur proposer du théâtre de rue ; ils ne veilleront pas jusqu'à trois heures du matin pendant trois jours, c'est de la folie* ». Et c'est ainsi que le festival a démarré. La première année nous n'avons pas eu beaucoup de monde, mais aujourd'hui, il y a trois fois plus d'habitants à Aurillac durant les mois d'été.

Bien entendu, lorsqu'il a fallu choisir entre les deux festivals, c'est l'urbain qui a gagné. C'est pour cela que je suis partie d'Aurillac, parce que je considérais qu'on pouvait faire les deux. Je suis allée voir le président Valéry Giscard d'Estaing plusieurs fois et je pense que si je n'avais pas appartenu aussi fortement au PS, j'aurais peut-être eu gain de cause. Mais il y avait des luttes politiques très fortes ; et puis je crois qu'il n'aimait pas le monde rural au sens où moi je l'entendais. Il faut prendre la mesure, à un moment donné, de ce qu'est une ville dans le monde rural.

Les disparités territoriales

Int. : *Vous nous dites que les jeunes quittent le monde rural. Soit. Mais une étude a été faite sur les retraités dans le Massif central par des Clermontois et par le Centre national du machinisme agricole, de génie rural et des eaux et des forêts (Cemagref). Elle montre qu'il a accueilli vingt-sept mille habitants de plus entre 1990 et 1999. Et partout en France, les populations des zones rurales ont augmenté, ou au moins, se sont stabilisées.*

Pour autant, il y a des disparités importantes entre les territoires qui tiennent sans doute à beaucoup de choses, à commencer par l'attractivité naturelle. Mais les actions locales jouent également un rôle important, puisqu'il est évident que l'attractivité des territoires ne va pas se faire au ministère, et on a beaucoup de mal à saisir comment et pourquoi ces actions se déclenchent ou non.

M. L. : Il est clair que ces disparités territoriales vont s'accroître et que le Massif central est dans une situation difficile. Elles s'expliquent sans doute en partie par des politiques locales volontaristes, mais je crois, à la décharge de ceux qui les portent, qu'il existe aujourd'hui une concurrence économique telle, y compris entre les régions, que si les décisions ne se prennent pas à un autre niveau, les pôles de compétitivité français n'y résisteront pas : lorsque je vais à Bruxelles pour l'inauguration de la maison de la Bavière, et que j'apprends que son budget de fonctionnement annuel représente celui de la région Auvergne, je suis très inquiète. La solution ne peut pas passer exclusivement par des politiques locales car il est difficile d'agir sans argent.

Int. : *Aux États-Unis, on considère les retraités comme un véritable marché... Comment faire pour analyser cette demande et construire l'offre, même là où le soleil peut manquer ?*

M. L. : Cela aussi relève de la décision et il est vrai qu'aujourd'hui, dans l'urgence, on évalue mal cette demande. Vous dites qu'il y a vingt-sept mille personnes en plus dans le Massif central, ce qui peut sembler considérable, mais lorsque vous êtes au Parlement, au Comité des régions ou à la Commission européenne et que vous parlez du Massif central, vous ne représentez rien : ce sont les villes centre qui sont prises en compte au niveau de l'analyse de la demande et qui sont dotées de subventions. La Direction à l'aménagement du territoire et à l'action régionale française (DATAR) ainsi que son homologue au niveau européen, ont gravé dans l'esprit des élus des grandes régions que certaines seraient très peuplées, comme par exemple Lyon et son agglomération, et d'autres seraient désertes, et dont le Massif central ferait partie. Je crois que cela ne peut pas changer sans une prise de conscience au niveau national et européen. Le problème qui se pose pour la France est celui du transfert des

compétences ; c'est-à-dire qu'on transfère des compétences aux régions, aux départements et aux communes, sans leur donner d'argent. Les communautés de communes et les régions ne sont pas préparées au développement économique : par exemple, prenons l'aéroport de Clermont. Je fais partie du conseil d'administration. Nous avons un déficit cumulé de onze millions d'euros et seulement deux millions d'euros par an pour le faire fonctionner. Comment pourrions-nous financer un aéroport avec un budget régional égal à celui du département du Puy-de-Dôme ?

Un projet politique nécessaire

Int. : *Je voudrais savoir comment vous concevez l'analyse des besoins, qui est à mon avis mal faite, et les réponses qu'il est possible d'apporter pour que les territoires soient attractifs. Les gens qui s'installent quelque part, retraités ou non, veulent un boulanger, un pharmacien, une école... Quelles actions mener et à quels niveaux ?*

M. L. : Nous pouvons engager des actions au niveau des régions, mais ce n'est qu'avec la mise en place de l'Association des régions de France (ARF), c'est-à-dire seulement depuis les derniers renouvellements, qu'il existe une pensée politique pour soutenir ces territoires. Il sera difficile de défendre le Massif central en tant que tel. Par contre il sera beaucoup plus aisé de le faire en évoquant une collaboration avec la région Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, l'Auvergne, le Limousin et pourquoi pas la région Centre. Pour autant, se marier avec une pauvreté comme le Limousin ne fera pas une richesse. Et se marier avec le Centre qui est tourné vers Paris ou avec Orléans, ne fera jamais le Massif central. Au niveau de l'Union Européenne, dans le processus de décentralisation, des décideurs ont établi il y a plus de vingt ans que le Massif central c'était pour amuser les ruraux et pour amuser un jour les nouvelles populations, les retraités, qui vont redistribuer les richesses. On comprend bien que les gens demandent des services de proximité, car si, quand on vieillit, il faut faire cinq kilomètres pour aller chez le pharmacien, on est très embêté quand on n'a pas de voiture. C'est une réalité irréductible. Je crois en effet que le niveau de décision est une question cruciale, parce que ce sont les revendications de la société civile qui conduisent un tant soit peu à considérer les électeurs et à les ramener aux urnes. Cette distance qui s'est creusée est très dangereuse pour la démocratie et pour l'aménagement du territoire : la décision ne nous appartient plus, elle est prise à un autre endroit. Malgré tout, il y a des décisions à prendre au niveau local qui sont avant tout politiques et qui deviendront inévitablement des décisions économiques par la suite : c'est à ce niveau-là que l'implication des acteurs se fera dans un mouvement auquel il est possible d'associer le principe du partenariat public et privé.

Les obstacles au développement

Int. : *J'ai de la famille dans le Puy-de-Dôme et depuis quarante ans je les entends dire que le Cantal n'a jamais compris qu'il était un pôle alimentaire, et qu'il devrait se développer dans cette direction, dans l'industrialisation de la viande ou du fromage. Je ne comprends pas par exemple qu'on expédie encore les veaux en Italie pour les engraisser et que cette valeur ajoutée ne reste pas en France. Depuis quarante ans je les entends dire aussi que les bonnes volontés qui veulent s'installer dans une ferme ne peuvent pas le faire parce qu'il faut un diplôme agricole. Et quand, à la limite, quelqu'un arrive à se constituer une terre un peu exploitable, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) est capable de préempter pour l'exploiter sans qu'on sache comment, ni avec quels résultats...*

M. L. : Dans les années 1990, il a fallu produire, mais, alors qu'il aurait fallu garder une production de qualité, de nombreux agriculteurs sont tombés dans le piège de la production de masse. Quelques uns pourtant l'avaient compris, mais ce n'était pas suffisant, car l'entraide est primordiale pour résister à la concurrence. Ils étaient tributaires de ces gens qui avaient certes une vision particulière de leur pays mais qui ne manifestaient pas une très grande solidarité avec leurs voisins. Dans ces conditions difficiles, la matière grise est partie et ne sont restées dans ces fermes que des personnes n'ayant pas tout à fait la qualité nécessaire

pour sauvegarder une certaine idée de l'agriculture. Il y a eu beaucoup de découragement de la part de ceux qui auraient pu agrandir leurs fermes.

Il est vrai aussi que nous avons des terres dont personne ne sait à qui elles appartiennent. Cela pose un problème difficile à résoudre lorsque quelqu'un veut s'installer et qu'on ne peut pas réunir les bouts de terrains nécessaires. Aujourd'hui, il y a des commissions chargées d'identifier leurs propriétaires, mais cela va prendre du temps.

Le problème de l'agriculture

Int. : *Je suis fille de paysan également et je suis très étonnée lorsque vous dites qu'il aurait fallu diversifier pour sauver l'agriculture. L'expérience que j'en ai, à travers celle de mon frère qui a repris la ferme familiale, laisse croire que ce n'est pas vrai : car il a essayé de faire de la production de qualité, d'élever des poulets en plein air par exemple ; or il ne peut vivre décemment que s'il fait des poulets en batterie. Il est extrêmement entreprenant, mais finalement, l'activité qui fonctionne le mieux et sur laquelle il va devoir se concentrer est la construction de piscines... On ne peut pas vivre des subventions, c'est scandaleux quand on réfléchit en termes de développement durable. Alors je crois que c'est un peu démagogique de dire que ça aurait pu être autrement et j'aimerais que vous me disiez à quoi cela aurait ressemblé. Plus personne ne veut travailler à la campagne avec des produits qui ne trouvent pas de débouchés puisque d'autres régions du monde les produisent à des coûts plus faibles. Je n'y crois pas.*

M. L. : J'y ai cru et je pense que certaines régions ont réussi la diversification. C'est-à-dire que, lorsque ceux qui voulaient rester agriculteurs ont été formés, et s'ils ont réussi à se marier, ça a marché : des départements comme la Dordogne, une partie du Cantal ou une partie du Puy-de-Dôme, qui avaient déjà une certaine richesse naturelle et des services de proximité, ont parfaitement réussi ce passage. Dans ces cas-là, les subventions ont été très utiles. Par contre, si vous allez dans la vallée de la Jordanne, où un petit paysan, parce qu'il avait reçu une subvention a acheté trois tracteurs pour le plaisir de les regarder, alors là je partage votre avis.

Une bonne utilisation de ces subventions passait par une restauration du bâtiment et par une extension de la propriété permettant d'atteindre un seuil de rentabilité qui n'aurait pas été possible sans ces fonds. Je dis simplement qu'aujourd'hui ce serait pire sans ce système de financement.

Int. : *Vous ne parlez que des survivants. Comparez le nombre de gîtes ruraux par rapport au nombre d'agriculteurs en activité.*

M. L. : Je crois que le maintien de l'agriculture pendant un certain nombre d'années a amené à la diversification, c'est-à-dire à trouver un autre métier, à côté, qui permettait de rester sur le territoire. Pour moi, ce n'est pas inconcevable, et ça ne l'est pas pour les vingt ans qui viennent : ils peuvent vivre en partie du produit de l'agriculture et transmettre un savoir-faire. Je crois que ce n'est pas démagogique. Alors, que l'utilisation des financements soit problématique, c'est vrai, parce qu'il y en a eu beaucoup, concentrés dans des endroits où tout le monde y avait droit, même sans projets, et c'est cela qui est critiquable, mais c'est parce qu'aucun projet politique ne portait ces subventions.

Le soutien aux entreprises

Int. : *J'ai constaté une chose étrange lors d'une mission à la DATAR : j'avais à gérer un programme européen et j'ai vu les projets remontant d'Aurillac. Les dossiers que les élus soutenaient le plus portaient sur la fabrication de parapluies alors qu'il y en avait d'autres qui paraissaient plus pertinents.*

M. L. : C'était surtout symbolique parce qu'on avait alors trois entreprises de parapluies dans la région.

Int. : *Il y a sur l'ensemble du Massif central cent vingt à cent trente PME de qualité qui œuvrent dans les services, l'industrie et la high-tech. Vous n'en avez pas parlé. Les soutenez-vous ? Je voudrais prendre l'exemple de Hugues-Arnaud Mayer. Pourquoi n'est-il pas soutenu par vos territoires ? Il a repris une usine de textile en faillite et en a fait aujourd'hui une superbe entreprise dans les textiles techniques.*

M. L. : Si je n'ai pas parlé des PME, c'est parce que cela ne se rattachait pas directement au sujet, mais j'aurais pu les citer. Pour la reprise de l'usine de textile, Hugues-Arnaud Mayer n'avait tout simplement pas besoin d'argent. À Aurillac, la plate-forme d'initiative locale a soutenu les entreprises. Ces entrepreneurs ont toujours été associés au plan de développement territorial d'Aurillac et à nos projets. À chaque fois qu'il y a eu des manifestations comme le théâtre de rue, ils en ont été partenaires ; de même que lorsqu'il s'est agi de trouver des terrains pour ces entreprises, les relations avec la mairie ont été particulièrement bonnes...

Le développement régional

Int. : *Vous avez été amenée à expérimenter les trois niveaux de structures territoriales qui existent en France. Vous avez conduit beaucoup d'actions au niveau de la commune et du département, mais la seule chose dont vous parlez au niveau régional, c'est un projet sur lequel vous êtes plutôt critique : Vulcania. Actuellement, on a tendance à penser que le développement économique se fait au niveau régional, aussi est-il préoccupant de voir que la région manque d'argent, et qu'elle n'est pas apte, semble-t-il, à engendrer des projets pertinents pour le territoire.*

M. L. : À condition de bien s'ancrer dans le local et d'être à l'écoute des gens, le développement régional peut engendrer et mettre en œuvre des projets appropriés. La campagne des régionales ayant été menée sur une démarche d'évaluation des mandats et d'observation des besoins du territoire, la région a mis en place des structures de développement territorial dans toutes les villes moyennes et à Clermont. Cela permet de faire remonter les attentes et les besoins des gens. Jusqu'ici, la région n'avait pas d'argent. Nous avons alors augmenté les impôts de 30 % pour nous donner les moyens de notre ambition ; maintenant, il nous faut trouver une structure de fonctionnement et d'articulation entre les villes et la région qui ne désresponsabilise pas les départements. C'est pourquoi nous venons d'éditer un guide des compétences au service du développement local. Nous voulons également doter l'Agence régionale de développement d'un financement bien défini et d'une équipe de permanents d'une vingtaine de personnes. Nous voulons que le guichet du développement économique soit régional, ce qui permettra de gérer efficacement l'accueil des cofinancements européens par exemple. C'est un projet qui peut marcher et nous verrons dans quatre ans si ce pôle de développement proprement régional existe réellement.

Présentation de l'oratrice :

Mireille Lacombe : ancienne adjointe au maire d'Aurillac (Cantal) ; ancienne conseillère régionale d'Auvergne ; ancien membre de la section économie et conjoncture du Conseil économique et social ; conseillère générale du Puy-de-Dôme ; membre du Comité des régions de l'Union européenne.

Diffusion juillet 2005